

Québec accorde 14 millions \$ pour la conservation du lac Saint-Pierre



PHOTO COURTOISIE

AGENCE QMI

Vendredi, 16 mars 2018 16:17MISE à JOUR Vendredi, 16 mars 2018 16:17

TROIS-RIVIÈRES – Le gouvernement du Québec investit 14 millions \$ pour la conservation et la protection du lac Saint-Pierre, situé dans l’axe du fleuve Saint-Laurent entre Sorel-Tracy et Trois-Rivières.

L’aide gouvernementale comporte deux volets, peut-on lire dans un communiqué, soit la mise en œuvre d’«un programme destiné aux acteurs du milieu qui souhaitent mener des initiatives de conservation ou de restauration de la biodiversité et de la qualité de l’eau du lac [...] afin de permettre une meilleure cohabitation

entre les divers acteurs». Ce volet sera administré par la Fondation de la faune du Québec.

L'autre volet « vise à définir et à promouvoir une agriculture durable compatible avec l'écosystème du lac Saint-Pierre ». « Il sera mis en œuvre prochainement par la création d'un pôle d'expertise multidisciplinaire chargé de coordonner une programmation de recherche sur des cultures et des pratiques agricoles durables et adaptées aux conditions particulières du milieu. »

Ce second volet réunira des partenaires des milieux agricole et faunique ainsi que du milieu de la recherche universitaire « dans la mise en œuvre des projets pilotes et des projets de recherche et d'expérimentation que mènera ce pôle d'expertise ».

« Long de 32 kilomètres et large de 14 kilomètres, le lac Saint-Pierre est le dernier bassin d'eau douce du fleuve Saint-Laurent avant l'océan », ont précisé vendredi les différents ministres, députés et intervenants ayant participé à l'annonce, ajoutant qu'« il a été reconnu comme zone humide d'importance internationale en 1998 par la Convention de Ramsar. En 2000, l'UNESCO l'a désigné réserve de la biosphère ».